



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CYCLE DE SÉMINAIRES ▼

Mars - Octobre 2012

“Quel paysage universitaire en France à l’horizon 2025 ?”

Calendrier des séances

Séance d'ouverture

5 mars 2012

- ▶ Structure et tendances du paysage universitaire dans les pays de l'OCDE : quels enseignements pour la France ?

Séance 2

11 avril 2012

- ▶ La recherche à l'Université à l'horizon 2025

Séance 3

Mai 2012

- ▶ L'offre de formation à l'Université à l'horizon 2025

Séance 4

Juin 2012

- ▶ La vie étudiante dans les universités à l'horizon 2025

Séance 5

Juillet 2012

- ▶ L'Université et le monde de la décision publique

Colloque de clôture

Octobre 2012

- ▶ L'Université dans la mondialisation : quel paysage pour 2025 ?

PROGRAMME

EN PARTENARIAT AVEC

EducPros.fr

“Quel paysage universitaire en France à l’horizon 2025 ?”



Vincent Chriqui
Directeur général
du Centre d'analyse
stratégique



Patrick Hetzel
Directeur général
pour l'enseignement
supérieur et l'insertion
professionnelle

Le Centre d'analyse stratégique a bâti son programme de travail pour 2012 autour de questions essentielles, dont celle de savoir, face à la crise économique, quelles réponses et quelle politique peuvent être envisagées pour retrouver un sentier de croissance durable et riche en emplois. Dans ce cadre, le département Travail Emploi a orienté sa réflexion sur les prochains enjeux de l'enseignement supérieur et sur les orientations à définir pour guider la structuration du paysage universitaire à l'horizon 2025. Ces mêmes préoccupations sont évidemment au cœur de la définition de la stratégie du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'où l'organisation de séminaires conjoints avec la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

La démarche prospective s'inscrit dans un contexte en forte évolution tant au plan international que national : la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et son articulation avec l'Espace européen de la recherche, qui supposent le respect d'objectifs communs, nécessitant des réformes d'ensemble ; un mouvement d'ancrage général des formations dans le monde économique, et de nouveaux partages des compétences à définir dans le cadre fixé par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités d'août 2007.

Toutes les universités seront ainsi dotées des responsabilités et compétences élargies en 2013. Ce nouveau mode de fonctionnement nécessite une redéfinition des rôles et des interactions entre les acteurs. Comment le contrat conclu entre l'État et les établissements permet-il de réguler le système ? Comment garantir au plan national une cohérence et une lisibilité d'ensemble, qui permettent au système français de se positionner de manière performante dans un contexte de coopération et de compétition internationale accrues ?

Réfléchir au paysage universitaire à l'horizon 2025, c'est, notamment, s'interroger sur les conditions de la réussite pour les étudiants, sur celles de l'excellence et de l'innovation pour le système de formation et de recherche et pour la société dans son ensemble, sur son attractivité et sa compétitivité au plan international.

➤ Présentation du cycle de séminaires

Ce cycle de séminaires consacrés à la réflexion sur le paysage universitaire à l'horizon 2025 s'inscrit dans un contexte en forte évolution. La mise en œuvre de la loi “libertés et responsabilités des universités” (loi “LRU”) se traduit notamment par une réforme de la gouvernance et un accroissement de l'autonomie des universités. Une place centrale est accordée aux contrats pluriannuels conclus entre l'État et les établissements. Cette loi s'est accompagnée d'engagements de moyens importants au profit des universités (initiatives dans le cadre du Grand emprunt et Plan Campus notamment).

Par ailleurs, les éléments de constat actuel soulèvent plusieurs questions sur la cohérence du schéma d'ensemble du paysage universitaire. La réflexion sur l'organisation de l'offre de formation et de la recherche se pose aussi avec acuité car elle conditionne en grande partie l'allocation des moyens humains et financiers aux établissements.

Dès lors, l'objet ce cycle de séminaires est double. D'une part, il contribuera à définir les grandes orientations qui guideront la structuration du paysage universitaire à l'horizon 2025. À ce niveau, il s'agit moins de produire une hypothétique carte de l'offre des formations et de la recherche que de fournir la grille d'analyse nécessaire à la définition de la stratégie de l'État sur le long terme. Les travaux conduiront à l'élaboration de quelques scénarios d'évolution du paysage universitaire, à en expliciter les risques et opportunités, et à formuler des recommandations pour favoriser la réalisation du ou des scénarios favorables.

D'autre part, il s'agit de s'interroger sur les conséquences des tendances nationales et internationales de l'enseignement supérieur et de la recherche (coopération internationale, mais aussi compétition mondiale entre les établissements, développement de la mobilité, demande accrue de professionnalisation des formations, nécessaire réflexion sur une mutation pédagogique dans la nouvelle société de la connaissance, etc.) sur l'évolution du paysage universitaire ainsi que sur le rôle de l'État dans son pilotage.

Au-delà de la cohérence globale du paysage universitaire, cette réflexion est utile pour l'État et les établissements pour mieux tenir compte des enjeux territoriaux, de l'adaptabilité, de l'employabilité et des perspectives d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, saisir les opportunités offertes par les perspectives démographiques et la mise en œuvre du Licence - Master - Doctorat (LMD), de la Lof et de la LRU et accroître la lisibilité de l'offre des formations supérieures, notamment pour favoriser le rayonnement international des établissements.

“Quel paysage universitaire en France à l’horizon 2025 ?”

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES THÈMES DES SÉANCES

➤ Séance d’ouverture

Structures et tendances du paysage universitaire dans les pays de l’OCDE

Cette séance permettra de faire le point sur les grandes tendances qui se dégagent des systèmes d’enseignement supérieur au sein de l’OCDE. Au sein de ces grandes tendances, comment s’intègrent les caractéristiques du système français, et quels enseignements en tirer pour l’évolution à moyen terme du paysage universitaire ?

➤ Séance 2

La recherche à l’Université à l’horizon 2025

Au-delà d’un état des lieux de la recherche à l’Université, il s’agira de s’interroger sur l’organisation de la recherche en France dans le cadre de la loi LRU. Cette réflexion s’appuiera aussi sur une comparaison internationale des systèmes de recherche, notamment la place des Universités, l’évolution du mode de financement, et plus largement le rôle de l’Etat.

➤ Séance 3

L’offre de formation à l’Université à l’horizon 2025

Seront abordées en particulier les questions d’offre de formations et des cycles Licence-Master-Doctorat (LMD), des formations professionnelles, de la synergie Université-Grandes écoles et autres formations supérieures, de l’habilitation et de l’évaluation des formations etc.

➤ Séance 4

La vie étudiante dans les universités à l’horizon 2025

Il s’agit des questions de politique de vie étudiante des universités et de son articulation avec celle des autres acteurs, notamment dans le cadre de la loi LRU. Cette réflexion bénéficiera d’une étude comparative sur les services rendus aux étudiants par les universités à l’étranger.

➤ Séance 5

L’Université et le monde de la décision publique

Dans le prolongement de la réflexion organisée lors du Colloque 2011 “l’Université dans le monde”, il s’agit de s’interroger sur les modes de contribution de l’Université pour éclairer la décision publique. À cette occasion seront comparées les méthodes privilégiées par les administrations, notamment le CAS, afin de mobiliser l’Université (appels à projets de recherche et/ou d’études orientées sur les problématiques des décideurs, séminaires, appels ponctuels ou permanents aux experts, etc.).

➤ Colloque

L’Université dans la mondialisation

Un colloque de clôture des travaux sera consacré au thème de “L’Université dans la mondialisation”. Il sera aussi l’occasion d’esquisser les scénarios d’évolution du paysage universitaire à l’horizon 2025.

Ces séances permettront également d’aborder d’autres questions comme celles du lien entre l’offre de formations et la construction des compétences, de la structuration territoriale de l’offre de formation et du rôle des acteurs (ministères et administration déconcentrée, établissements et composantes, étudiants, collectivités territoriales, et le monde socio-économique etc.).


PROGRAMME
COMPLET
ET INSCRIPTIONS



www.strategie.gouv.fr

- **Inscription en ligne sur www.strategie.gouv.fr** (rubrique agenda)
Les inscriptions sont individuelles et se font obligatoirement au préalable pour participer à la manifestation. Elles seront confirmées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.
- **Pour tout renseignement :**
 - **Centre d'analyse stratégique**
Mohamed Harfi, département Travail Emploi
Tél. : +33 (0) 1 42 75 63 26 - mohamed.harfi@strategie.gouv.fr
 - **Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**
Sophie Champeyrache, Cellule d'ingénierie de projets
Tél. : +33 (0)01 55 55 65 55 - sophie.champeyrache@education.gouv.fr
- **Contacts Presse :**
 - **Centre d'analyse stratégique**
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
 - **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
Cécile Corradin, responsable du pôle presse
Tél. : +33 (0) 1 55 55 99 12 - cecile.corradin@recherche.gouv.fr

Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

-  **Internet : www.strategie.gouv.fr**
-  **Facebook : [centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)**
-  **Twitter : [Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)**

**Centre
d'analyse
stratégique**



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.